

Avance tva sur vente intra communautaire

Par benvenuto, le 03/11/2011 à 15:29

Bonjour,

Je suis une petite SARL (ENT A) sur le point de faire une affaire de 2 M€ avec un client en Italie (ENT C). Le produit français je l'achète en France à ENT B.

C'est la première fois que je vais vendre à l'export en Intra Communautaire et je ne peux être intermédiaire mais revendeur.

Lors de mon achat à ENT B (France) en TTC et ma revente du produit en HT à ENT C (Italie) il va y avoir un différentiel de 19.6 % correspondant à la TVA.

Existe t il un moyen pour m'éviter de payer cette TVA qui va engendrer un effort de trésorerie énorme pour moi ?

Merci.

Par Boulissard, le 04/11/2011 à 12:54

Bonjour,

Hélas, je crois bien qu'il va vous falloir acquitter cette TVA qui sera portée sur la facture de votre fournisseur. Vous pouvez néanmoins peut être négocier d'une part avec ce fournisseur pour des délais, et d'autre part avec votre centre d'impôt afin que les dates des paiements et

de rembours soient les plus approchées possibles !	
Bonne journée,	
Cordialement	
G B	